

SOCFINAF S.A.

4, avenue Guillaume

L-1650 LUXEMBOURG

R.C. Luxembourg : B 6225

RAPPORT SEMESTRIEL
SUR LES COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2014

SOCFINAF S.A.

Rapport du Conseil d'Administration sur le bilan intermédiaire (comptes sociaux non audités) au 30 juin 2014

Le Conseil d'Administration réuni le 17 septembre a examiné les comptes sociaux semestriels au 30 juin 2014.

Activités

La société détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale pour l'essentiel dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultats

Au 30 juin 2014, le bénéfice net s'établit à 15,1 millions d'euros contre 31,2 millions d'euros au 30 juin 2013. Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 19 millions d'euros (34,8 millions d'euros au 30 juin 2013).

Le total des charges s'élève à 4 millions d'euros contre 3,8 millions d'euros au 30 juin 2013.

Bilan

Au 30 juin 2014, le total du bilan de Socfinaf s'établit à 305,3 millions d'euros en augmentation de 51,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

L'actif de Socfinaf se compose de participations à hauteur de 160,5 millions d'euros (145,4 millions d'euros au 31 décembre 2013), de créances pour 144,3 millions d'euros (108 millions d'euros au 31 décembre 2013) et d'avoirs en banque pour 0,5 million d'euros (0,1 million d'euros au 31 décembre 2013).

Les fonds propres s'élèvent à 193,2 millions d'euros (180,8 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les dettes, quant à elles, figurent au passif du bilan pour 112,1 millions d'euros (72,9 millions d'euros au 31 décembre 2013) dont 111,7 millions d'endettement intra-groupe.

Portefeuille

Mouvements

Au cours du premier semestre 2014, Socfinaf a souscrit à l'augmentation de capital de Socfin Agricultural Company pour un montant de 12,8 millions d'euros ainsi qu'à celle de Plantations Socfinaf Ghana pour un montant de 0,4 million d'euros.

Socfinaf a également acquis pour 2,2 millions d'euros d'actions Socapalm (2,08%).

La valeur d'inventaire des participations est de 160,5 millions d'euros au 30 juin 2014.

Evaluation

Les plus-values latentes non-réalisées sur le portefeuille des immobilisations financières sont estimées à 191 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 225,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant le premier semestre 2014 :

SAC (Sierra Leone) – 85%

La plantation des palmiers à huile se poursuit. L'usine sera prête à accueillir les premières productions en janvier 2015. La construction d'une infrastructure de stockage est en cours dans le port de Freetown.

L.A.C. (Liberia) producteur de caoutchouc détenu à 100%. La production de caoutchouc affiche un niveau en hausse de 15% sur l'année écoulée. Néanmoins l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net reste fortement influencée par la baisse de cours du caoutchouc. Le séchoir à biomasse est en activité en cette fin de premier semestre et les travaux de génie civil du barrage hydroélectrique évoluent conformément aux prévisions.

SRC (Liberia) – 32,77%

Le programme de planting 2014 (450 ha) est finalisé.

Befin (Côte d'Ivoire), détenue à hauteur de 87%, cette société de portefeuille détient elle-même 73% de SoGB, une plantation ivoirienne d'hévéas et de palmiers à huile ainsi que 70% de SCC, société de droit ivoirien qui usine et commercialise du caoutchouc.

SoGB La production de caoutchouc est en augmentation de plus de 20% sur un an et celle d'huile a bénéficié de l'accroissement de la capacité d'usinage permettant de passer le pic de production sans grandes difficultés. Cependant, la tendance à la baisse continue du cours du caoutchouc, accentuée par l'augmentation temporaire des stocks d'huile a pesé sur le chiffre d'affaires en cette fin de semestre. Le résultat net, bien que soutenu par l'activité palmier, recule notamment suite à une production propre toujours moindre au premier semestre.

SCC Au cours du premier semestre 2014, SCC a vu sa production de caoutchouc croître de près de 30% par rapport à la situation de 2013. Néanmoins, le chiffre d'affaires est impacté par la baisse du cours du caoutchouc. Toutefois, le résultat net affiche une hausse de plus de 40% sur un an.

PSG (Ghana) – 100%

Le planting 2014 de 2.000 ha de palmiers à huile et de 400 ha d'hévéas a été réalisé.

Okomu (Nigeria) producteur d'huile de palme et de caoutchouc détenu à hauteur de 66%.

A fin juin 2014, la production de caoutchouc se stabilise et celle d'huile croît de plus de 10%. Malgré les bons chiffres de production et un prix de vente de l'huile de palme toujours très soutenu, le chiffre d'affaires est influencé par la diminution du cours du caoutchouc. Cependant, le résultat atteint un niveau supérieur à celui de l'année précédente de plus de 52%.

Palmcam (Cameroun) détenue à hauteur de 100%, cette société financière détient elle-même 65% de Socapalm, une plantation camerounaise de palmiers à huile.

Socapalm La production d'huile de palme affiche une légère hausse par rapport à l'année passée. La production de caoutchouc a plus que doublé sur un an et évolue avec la croissance des surfaces matures. Malgré un chiffre d'affaires en retrait suite à une augmentation temporaire des stocks d'huile, le résultat net reste stable sur un an.

SPFS Socapalm détient elle-même 100% de SPFS, une société de raffinage et de commercialisation d'huile de palme. A la fin de ce premier semestre 2014, la production de SPFS se montre tout à fait satisfaisante. La diminution des ventes et le tassement du prix de l'oléine pèsent sur le chiffre d'affaires. Le résultat net suit cette tendance et affiche un net recul par rapport à l'année passée.

Agripalma (São Tomé et Príncipe) – 88%

L'extension des plantations est en cours. Les premiers travaux pour la construction d'une usine débuteront en 2015.

Brabanta (République du Congo) – 99,80%

Le démarrage de l'huilerie est imminent. Les premières ventes sont prévues pour le dernier trimestre 2014.

Ebola

Depuis l'apparition des premiers cas de fièvre hémorragique d'Ebola au Liberia, au Sierra Leone et en Guinée en mars 2014, les équipes Socfin, encadrées par un médecin conseil, se sont organisées afin d'éviter la contagion à l'intérieur de nos zones opérationnelles.

Dans ce contexte, les mesures suivantes ont notamment été prises :

- ✓ construction d'unités de quarantaine équipées du matériel nécessaire,
- ✓ désinfection des infrastructures sociales et industrielles et des puits d'eaux,
- ✓ accès limité et contrôlé aux plantations,
- ✓ prise de température des visiteurs à l'entrée des plantations,
- ✓ sensibilisation des ouvriers et de leur famille,
- ✓ règles d'hygiène imposées à l'appel, le matin, et dans les villages des plantations,
- ✓ messages d'information diffusés par la radio, par des flyers, par le personnel médical,
- ✓ formation et équipement de notre personnel médical,...

Ces mesures ont permis d'éviter, jusqu'à présent, des contaminations dans nos plantations.

Par ailleurs, dans le cadre du combat contre ce fléau et en accord avec les Autorités locales, nos différentes sociétés de plantations sont fortement impliquées dans des actions en faveur des collectivités locales à savoir : fourniture de vêtements de protection, de nourriture, d'aide et support médical, mise à disposition de matériel roulant, aide à la construction de lieux de quarantaine ainsi qu'une aide à la diffusion de l'information préventive.

L'épidémie en Sierra Leone et en Guinée semble être sous contrôle.

Par contre, en absence gouvernance réelle, la situation au Liberia est préoccupante.

Les opérations tant de LAC que de SAC ont continué quasi normalement malgré la menace d'Ebola.

Néanmoins, il est évident que la situation pèse sur la vie courante des plantations. Les mesures de précaution : désinfections régulières des bureaux, précautions à l'appel le matin, contrôles d'accès aux plantations..... demandent des moyens humains et financiers supplémentaires. Les plantations sont aussi obligées de constituer des stocks de nourriture, de carburant et de médicaments.

Les ports de Freetown et Monrovia sont moins fréquentés par les navires ce qui pourrait limiter les possibilités d'exportation et d'importation si la situation devait encore se dégrader.

SOCFINAF Comptes sociaux

| <u>Bilans comparés</u> (millions d'euros) | <u>30/06/2014</u> (chiffres non audités) (mi-exercice) | <u>31/12/2013</u> (exercice) | <u>30/06/2013</u> (chiffres non audités) (mi-exercice) |
|--|---|-------------------------------------|---|
| <u>Actif</u> | <u>305,3</u> | <u>253,7</u> | <u>217,1</u> |
| Actif immobilisé | 288,0 | 246,5 | 205,2 |
| Actif circulant | 17,3 | 7,2 | 11,9 |
| <u>Passif</u> | <u>305,3</u> | <u>253,7</u> | <u>217,1</u> |
| Capitaux propres | 193,2 | 180,8 | 184,4 |
| Dettes | 112,1 | 72,9 | 32,7 |

Comptes de résultats comparés

(millions d'euros)

Produits

| | | | |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| Produits de l'actif immobilisé | 19,1 | 35,1 | 35,0 |
| Produits de l'actif circulant | <u>0,0</u> | <u>0,1</u> | <u>0,0</u> |
| Total des produits | 19,1 | 35,2 | 35,0 |

Charges

| | | | |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Intérêts et charges assimilées | (1,3) | (0,5) | (0,3) |
| Autres charges | <u>(2,7)</u> | <u>(5,3)</u> | <u>(3,5)</u> |
| Total des charges | (4,0) | (5,8) | (3,8) |

| | | | |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Bénéfice de la période | <u>15,1</u> | <u>29,4</u> | <u>31,2</u> |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|

Dividendes distribués

(en euros)

| | <u>2013</u> | <u>2012</u> |
|------------|--------------------|--------------------|
| Total | 4.095.000 | 8.190.000 |
| Par action | 0,25 | 0,50 |

Perspectives 2014

Hors événements exceptionnels et opérations non récurrentes, l'exercice 2014 devrait se clôturer par un bénéfice inférieur à celui de l'exercice précédent.

Distribution d'un acompte sur dividende

Eu égard aux résultats au 30 juin de la société et tenant compte des investissements substantiels de la société, le Conseil d'Administration projette la distribution d'un acompte sur dividende d'un montant de 0,05 € par action (contre 0,10 € en 2013) dans le respect des dispositions de l'article 72.2 du Code des Sociétés. Cet acompte sera versé en novembre 2014.